



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

SAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 17/01/2025
L.C.R. Echéance le : 28/02/2025
Magasinier : CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4977248	0165285			Zone Expedition : 03			5720706

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5720706 DU 17/01/2025 **							
DH-156-RL							
COMMENTAIRE R.A. : DH-156-RL							
NUMERO DE COMMANDE :							
I:AMORTISSEUR AM	ZFT313363	4		154,81	40,00	92,89	
Pieces en commande ... 2							
I:COUPELLE AMORTISSEUR AM	ZFT802514	4		36,61	35,00	23,80	
Pieces en commande ... 2							
I:JEU 4 PLAQUETTES FREIN AM	ZFTGDB1814	4		141,67	50,00	70,83	
Pieces en commande ... 1							
I:JEU 4 PLAQUETTES FREIN AM	ZFTGDB2107 E10C07	1,00	4	106,49	50,00	53,24	53,24
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 53,24							

CHER CLIENT

NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT

Total hors taxe €		Montants T.V.A. €		Total T.T.C €
PI : 53,24		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		
MO : 0,00	53,24	(4) 20,000		63,89
DIV : 0,00		53,24		
		10,65		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4977248	0165285	5720706
Echéance le : 28/02/2025		
17/01/2025		63,89



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) pour cent (3%) du montant des sommes dues, majoré du taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 4 (quatre) euros pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article 1591 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.